ADMINISTRATION

POUR l'Université catholique

DE LILLE

C'est quelquelois au prix de sacriloss pénibles que les familles catholiques les plus dénuées de resources auvent proutrer à leurs en enfants une éducation conforme à leurs eroyances.

Mune dans la classe pouvre, il y à d'hécolorse parents qui propages aux secontes

rolques parente qui renencent aux secours du bureau de bienfaisance plutôt que de confer leurs petits à des maîtres sans foi

jours derniers, quelques humble foyers de Landas nous apportaient une preuve exemplaire de cette fidélité aux

Maie les familles catholiques indépen dantes et riches, celles qui ne sont pes à la merd d'une place de fonctionnaire ou d'un morceau de pain, n'oseront-elles que laisser leurs fils, jusqu'à la fin des études supérieures, entre les mains de maîtres

Ce serait « une aberration », déclarait

neguère Pie X.

Et voiel qu'aujourd'hui les personnages
les plus qu'alifiés de l'Université d'Etat se
rangent spontanément à l'avis du clair-

voyant Pontife.

Sur les mérites comparés des Universités catholiques et des Universités officielles, une discusson concluente vient en effet de s'engager, et il ne saurait nous déplaire que l'Université catholique de Lille y ait donné lieu.

donné lieu.

Sitét que les progrés de notre « Alma
Mater » devinnent évidents à tous les yeux,
le cénateur Maxime Lecouste, mort d'hier,
déposa un projet de loi ainsi conys :

« Article unique : La loi du 12 juillet 1875 (décrétant la liberté de l'enseignement supérieur catholique) est abrogée ».

Le procédé étalt tont de même un peu trutal. Le gouvernement d'alors n'osa point aller aussi vite en besogne. Il nom-ma une commission d'enquête, que présida-un savant libre-penseur, Marcellin Ber-dhelot.

chelot.

Quad ce personnage éminent mourut,
il fut remplacé par un éminent homme
d'Etat, M. Charlee Dupuy.

Aujourd'hui, un journal peu suspect de
cléricalisme, le « Temps », nous apporte
les conclusions de cette enquéte officielle.

Voici comment le grand organe aml de
l'Université officielle les résume, dans son
numéro d'hier sporredi :

"A M. Charles Dupuy et à ses collabo-rateurs, on ne pouvait faire l'injure de croire qu'ils puasent donner dans la su-renchère jacobine, ni, sous un régime dé-morratique, ligotar la science. Ils ne l'ont point fait : les déposants qu'ils grent ap-peler ne l'ont point voulu davantage ».

Tons les mattres du hant enseign officiei consultés, sauf un seul, M. Gabriel Monod, disqualifié par ses menées politi-ques, ont en effet déclaré « intangible » la libérale de 1875:

Et leur jugement était basé sur celui du gavant Marcellin Bertheiot, dont le « Temps » nous donne cette intéressante

Il fant multiplier, autant que possible, les loyere de recherche et de diffusion ecientifiques.

fiques.

« Il convient de conserver, à côté des établissements d'État, la possibilité d'établissements scientifiques et denseignement supérienrs antonomes, susceptibles de donner accès à des talents, à des valeurs auxquels nos hiérarchies officielles font obstafie ».

Sans la concurrence des Facultés catho liques, ajoute le « Temps », l'Université d'Etat aboutiratt « immanquablement à la piagnation de la science ». Par contre, le haut enseignement officiel « e'est bien trouvé » du régime de 1875. « L'Etat s'endort voiontiers, La liberté l'a obligé à remplir son devoir ».

Et, pour égaler ses rivaux catholiques a fort bien outiliés », l'Université officielle a de se pourvoir de nouveeux organismes « répondant aux besoins spécianx de chaque région ».

constatation vaut surtout iponr Lille, où maintes initiatives de l'Université catholique, dues notamment à notre desse d'électricité et à notre Faculté de médecine, ont été anssitôt coplées par la maison d'en face.

Dans le savant » Diclionnaire apologéti-que de la Foi catholique », Mgr Baudril-lart, recleur de l'Université catholique de Paris, rappelait.naguère les qualités régio-

6

BUREAU D'ANNONCES

malisées de notre « Alma Mater », qui, diesit-il, « a'est el bien adaptée au milieu du Nord », a'vec son Ecole des Hautes Etudes industrielles, « dont on a pu dire qu'elle est la vraie école normale des patrons chrétiens », avec sa Faculté de Médecine « qui es recrute dans la France enfière », a'vec son corps professoras » qui compte plus de cent mailres, dont quel-ques-uns ont acquis par leurs travaux une réputation universelle », avec ses conférences de Sciences cocales et politiques organisées par M. Duthoit; avec ses extencions universitaires, grace auxquelles la

organisées par M. Duthoit; avec ses exteneions universitaires, grâce auxqueiles la
bonne parole de l' « Alma Mater » est successivement portée dans toutes les grandes
villes de la région; avec ses étudiante
mieux groupés que partout atlleurs ».
Lés hienfaite sociaux de notre Faculié
catholique de médecine retiemment surtout
l'attention de Mgr Baudrillert.
L'éminent recteur rappelle que dans
l'aile occupée par nos médecins à l'hôpital
Sainte Eugénie, plus de clieg cent mille
visites de malades ont été faites en ces dir
dernières années.

« Les deux « Maternités » de l'Université catholique de Lille unt, reçu ensemble 16.000 mères, depuis leur création. « L'Asile des Cinq-Plaies, de 1877 à 1908, a recueilli 1.100 innumes ét d'hopital Saint-Antoine de Padoue, 4.443 enfants depuis

1903. «La Maison de santé Saint-Camille de-puis 1903, « reçu 1.333 mandes, et la Mai-son Saint-Raphoël, 5.597 dépuis 1889, Les consultations gratuites, dans les Dispen-saires, s'élèvent à plus de 700.000... « Les dépenses globales de la Facuité catholique de médoctne de Liffs, pour l'en-seignement technique seul, atteignent, de-puis l'origine jusqu'à 1908, 6 millions 200.000 francs ».

Le Droit, les Sciences, la Théologie, les Lettres, ajonte Mgr Baudrillert, sont en-seignes, à l'Université catholique de Lille, avec le même sens des nécessités régio-nales. Et les maîtres des Facultés rivales d'Etat ne se font pae faute d'emprunter ce qu'ils trouvent de meilleur dans nos initia-

Des lors, danz questions as posent a Pourquoi nos amis préfèrent-ils parfois l'Université officielle à l'Université catho-

lique ?
Pourquol aussi maintenir en vigueur le Pourquol aussi maintenir en vigueur le 1890, cut réserve à la sotte loi du 18 mars 1880, qui réserve à la seule Université d'Etat le choix des pro-grammes et la collation des grades ? C'est en vain, au surplus, que l'Univer-sité officielle confisquera toutes les faveurs

son profit.

a son profit.

Dans son laboratoire, non subventionné
par l'Etat, le catholique Branly a tronvé
à la tilégraphie sans fil des applications
qui sauvent, chaque année, d'innombrables vies harmaines.

Et c'était un catholique aussi, M. de Lapparent, dont M. Barrois, professeur à l'Université officielle de Lille, disait un jour : « S'il n'aveit pas existé, nous au-rions été en retard de cinquants ans sur

les auires pays. "
M. de Lapparent était professeur à l'Université catholique de Paris, Et pourtant versits canonque de Paris, Et pourtain a prodigieuse comnaissance des langues curopéennes, son merveilleux talent d'ex-position le désignaient au choix du gou-vernement et des sociétés savantes des qu'il s'agisseit de représenter la France à

un congrès international. Les autres ont les faveurs, l'argent, les grades. Mais le progrès, c'est dans les Universités catholiques de France que l'Histoire, un jour, le trouvers.

J. S.

Gazette du Nord

MA LILLE, en la Communauté de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, de Sœur Marie-Thérèse Bebuschère, religione touristre décâtée muite des sources de la commune de la commune de la commune des sources de la commune des sources de la commune del commune del commune del commune de la commune del commune del co gieuse tourière, décèdée, munie des satre-ments, la 11 juin, dans la 73° année de son âge et la 39° de sa profession religieure. Les funérailles auront lieu samedi, à huit heures et demie, en l'église Sainte-

L'assemblée à la chapelle de la Com manauté, 6, rue de la Préfecture, à hui neures un quart.

M A LILLE (Saint-Maurice), de Mme Juies Mass. née Aline Devaux, pleusement décédée à l'age de 57 ans. La défunte était le mère de MM, les ab-bés Emile et Jean Moes et la belle-aœur de M. Mass, curé de Saint-Miebel, à Lille.

MA LA MADELEINE, de M. Edmend Peuselle, chevalier de la Légion d'bon-neur, décédé à l'âge de 89 ans, muni des Sacrements.

A TOURCOING, de M. Louis Bonte.

w A GASSEL, de M. Adolpha Vincent, rentier, ancien maître d'hôtel, décédé mer-credi soir, à l'âge de 82 ahs. M. Vincent était le beau-père de M. Abei Cauller, agent général d'assurances à

A DOUA! de M. Anachareis Dsleam bre, commissaire-priseur, décédé à l'ag de 82 ans.

me 82 ans. MA BAVAY, de M. Vletor Carme, no-taire, décédé jeudi après une courte ma-

matin, a été célébré, en l'église de LA MADELEINE-LEZ-LILLE, le mariage de M.
André Fromaux, fils de M. Charles Fremaux, chevalier de la Légion d'honneur,
et neveu de MM. Léon Fremaux, président de la Chambre de commerce d'armentières, chevalier de la Légion d'honnenr, Paul Fremaux, membre du Conseit
du cummerce extérienr, chevailer de la Légion d'honneur, et Albert Fremaux, ses
oncles, avec Mile Suzanne François, file
de feu M. Victor François, enfrepreneur
de transports à Lille.

Les témoins étalent pour le marlé: Mile
Jeanne Fremaux, sa sœur, et M. Paul
Fremaux, rédacteur à l'« Ecbo du Nord »; sa
sœur, et M. Théodore François, directeur
d'assurances à Lille, son cousin.

Mardi, a midi, en l'église Saint-Nico-

sour, et M. Théodore François, directeur d'assurances à L'Ille, son cousin.

Mardi, à midi, en l'église Saint-Nicolas en Cité, à ARRAB, a été célébré le mariage de M. René Belapobler, docteur én médecires à Paris, et de Mile Marie Besevard, fille du général Bouchard, du cadre de réserve.

L'es témoins étalent : pour la mariée.

M. Jean Bouchard, auditeur en Conseil d'Etat, con frère, et M. Lonie Berthélémy, professeur à la Faculté de droit de Paris, chevalier de la Légion d'honnenr, son onte maternel ; pour le mariée, Mme Billet, née Delapchier, sa tante, et M. Henri Mayet, chirurgien à l'hopital Saint-Joseph, chef du service d'orthopédie à l'hopital Mrie-Lannelongue.

M. l'abbé Cornet, vicaire de l'église Saint-Nicolas-en-Cité, a célébré la messe de mariage, au cours de laquelle M. la Doyen a prononcé, à l'adresse des nouveaux époux, une délicate aitoention.

w On annonce les fiancailles de Mile Ca-brielle Crápy, belle-fille et fille de M. et Mme Auguste Ponllier, avec M. Jacques Delecalie, de Lille.

Genevière Mulifaz, file de M. et Mme Mul-llez-Piérard, de VALENCIENNES, avec M. Louis Sauvage, fils de Mme Sauvage, de Litels, uvage, fils de Mme Sauvage, fut meire de Lille.

fut meire de Lille:
Cette alliance unira deux des pine an-clennes families de la région du Nord.

ÉCHOS

INSPECTION SANITAIRE DU 1ª CORPS M. le médecin inspecteur Lemoine, directeur du service de santé du le corps
d'armée, procéde actuellement à l'inspection canitaire de ce corps. Il sera, jeudt
l1 jnin, à la citadelle de Lille, pour examiner les locaux au point de vue sanitaire.

SAPEURS-POMPIERS

pomplers:

MM. Lecrinler, lieutenant à Soins-du
Nord; Mnrant, sous-lieutenant à Sains
dn-Nord; Cartegnie, sous-lieutenant hono
raire à Solesmes; Duffot, capitaine à So
main; Hennabert, lieutenant à Somain.

LES ARTISTES DE LA REGION AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

On sait que MM. Theunissen et Desrueles, de Valenciennes, viennent d'obteair ous deux la médaille d'or de acujuture, et jue M. Jules Joets, de Saint-Omer, a obenu également une médaille d'or pour un ableau qui a 46 très romarqué : « In enservement chez les Petites-Sœurs des Cou-

Mercedi, un télégramme est parvenu à l'hôtel de ville de Valenciennes, annonçant que M. Bussière; graveur, grand prix de Rome, originaire de Valenciennes, venait de se voir attribuer au Salan des Artistes Français la médaille d'honneur de gravure.

ure.
Comme pour Theunissen et Desruelles, channe de Flandre, eclou le viell usage alenciennois, a dancé au-dessus de noire Athénes du Nord » sa joyense chanson.

LES PLANS DES VILLES PRANGAISES

a Athènes du Nord » sa joyeuse chanson.

LES PLANS DES VILLES FRANÇAISES

A SERLIN

Le plan de Lisse existant à Berlin, et dont M. Boulanger a communiqué la photographie à la dernière réunion de la Commission historique, eppearient à une collection de 120 eatres de même nature; il des dimensions considérables : 15 mètres carrés environ, et il est établi au 9/100.

Cette collection a été créée sous Louis XIV, à la proposition du mínistre Louvois. Cesus de la ville d'Ath en est le plue anicien, et elle avait fini par comprendre la piupart des villes de France, des Pays-Bas et d'Allemagne, conquises par les armées de Louis XIV.

Placée d'abord au Louvre, ils y furent conservée jusqu'en 1771, guis transférés aux invalides.

L'intérête arésenté par la photographile n'a pas échappé aux membres de la commission. Mais cette épreuve est masheureusement de dimensions trop restrentées. Il a été décidé que des démarches seraient demandées par la voie hiérarchique et diplomatique pour obtenin des photographies partielles, suffisamment grandee, que l'on réunirait ensuite en ua ensemble présentant des proportions intéressantes. A moins que le gouvarnement alemand, imitant le geste du gouvernement français, se dépouillant en faveur du roi d'Espagne de l'armure de Phistope II, consente à céder à la ville de Litle le plan qui l'inièresse à un si haut degre

Mais poser la question, ce n'est pas la résoudre.

résoudre. Loin de là-

CAISSE NATIONALE D'EPARGNE Opérations effectuées dans le départe-ment du Nord pendant le mois de mai 1914. Versemenia reçus de 16.995 déposants, dont 1.033 nouveaux, 1.756.274 fr. 55. Rem-boursements à 9.020 déposants, dont 1.157 pour solde, 1,799.437 fr. 98.

REPONDEZ

REPONDEZ : Comme contribuables, combler payez-vous d'impôt en « moins », depuis que l'Etat a mis à voire disposition le budget des

A) sur les troitements enlevés à vos prêtres sur les biens d'Eglise enlevés à votre pa

Combien ovez-vous touché ou espérez compile control of the control of th

rleuse?
— Les impôts ont-ils ougmenté ou diminué, choque année, depuis la spollation de t'Eglisé et des Congrégations ?
— Le sort motériet des fomilles populaires s'est-it omélibré ? Quels progrès ont été réalisés de ce chef depuis 1905 ?

AGONIE D'EI

Pendant que les nouveaux ministres ré-digealent la déclaration aux Chambres, et autour de saquelle les partis politiques se donnent rendez-vous pour es gourner afin-sans doute d'honorer la France et d'équili-brer son budget, il peut être utile de noter-ici un menu fait, dont on ne parlera plus-demain, et qu'il mérite de retenir l'attention autant qu'il errita la nitié.

lci un menu iait, dont on ne pariera plus demiain, et qui mérite de retenir l'attention autant qu'il excite la pilié.

Il s'agit de la mort d'un enfant, une petite fille de neuf ans, qu'on vient d'enterrer à Booleuse, près de Raims.

Cette petite est morte dans des condimité de misère et de délaissement qui ont ému le parquet.

Elles étaient deux enfants, les deux sœurs, la plus jeune qui vient de mourir, et l'ainée, âgée de onze ans.

Le père et la mère étaient partie depuis deux jours, à la recherche d'un pen de travail, laissant à la maison les deux petites filles sons provisions, sans pain.

Que deviarent ces deux enfants en leur absence ? Quelle fut leur vie ? Ou plutôt quelle fut leur détresse ?

On devine assez, dans cet abandon, ce que dut être leur agonie.

L'autre soir, les deux enfants, affaiblis par les privations, se couchèrent. Eblee se serrèrent l'une contre l'autre pour se réchausser. Puis l'ainée a'endormit,

Quand elle s'eveilla sa petite sœur était morté auprès d'elle. De ce petit corpe chétit, usé déjà par la maiadie, rongé par la tuherculose, la caim e'ajoutant à cette misère n'avait fait qu'une bouchée.

Et la chose c'était passée si tranquillement que la eœur ainée ne s'en était pas eperque.

ment que la eccur aînée ne s'en était pas eperque.

Le parquet, vous disais-le, aurait été désieux de savoir comment cette innocente était morte.

Son enquête arrive trop tard.

Quel intérêt peut-elle avoir pour cette petite que Dieu a rappelée auprès de lui, pour nous qui savons d'ailleurs que ce qui a le plus mariqué à cet enfant c'est nn peu de pain, un peu d'aide et de tendresse.

J'al bien souvent remarqué qu'entre tous les hommes ce cont les sainte qui font le moins de hruit en mourant et causent le moins d'embarrae.

Cette discrition dont s'enveloppe leur dernière heure est la forme suprême de leur détachement.

Cete petite fille aura eu du moins cela de commun avec les sainte.

de commun avec les saints.

Est-il vraisemblable que l'infinie tendresse de Dieu ne fasse pas quelque chesse diluttrablement beau evec cette douleur et e poignant abandon des humbles et des petits?

ce poguart actuer petits?

C'est un aspect de la misère dont aucune enquête judiciaire ne fait mention.

Mais elle pourrait peut-être mentionner actre chess pour l'édification de notra acciété où l'on conteste à l'Evangile le droit de manifestér des préoccupations sociales.

Elle pourrait d'abord noter cest : c'est enten un pays civitsé comme le nôtre, Elle pourrait d'abord noter cest : c'est qu'en un pays civiltsé comme le nôtre, deux jeunes enfants peuvent vivre des jours entiers, sens pain, à l'abandon, sans qu'autour d'eux en paraisse soupçonner leur agonie.

En l'absence des parents il u'est donc point de tutelle qui a'exterce sur l'enfant laissé au joyer, dans la solitude, l'abandon et la misère, et c'est après sa mort qu'on est anformé de sa détresse?

Et puis celte sours circonstance que ra-

Et puls celte soure circonstance que re-content les journaux : le père et la mère de ces deux pétites filles étaient partie à la recherche d'un peu de travail afin de pouvoir leur donner du pain.

C'est presque inconcevable et l'on croit

rèver.
On a peine à se représenter chez un père et une mère cette impuissance extrême à trouver aux environs de leur foyer une tâche pouvant assurer à deux petits entache pouvant assurer à deux petits entache pouvant assurer à deux petits entache pouvant aus petits entache pouvant assurer à deux petits entache pouvant aus petits entache pouvant au petit entache pouvant entache petit de p lents le morceau de pain qui leur conserve

Ou blen elors, comme dit Hamlet, c'est qu'il y a quelque chose de pourri dans le royaume.

ASSEMBLEE GENERALE Calsee Centrale Autonome

de Retraite DE L'ENSEIGNEMENT LISRE.

Duvergier de Hauranne, dont le devouchment et la compétence, mis a contribution par tant d'œuvres diverses, s'est employé al largement a l'est en vie du renouvellement ésnatural de la Caisse de retraites, as perte e été blen vivement ressentie par toutes les œuvres où it tenait une place concidérable, en particulier par l'enseignement chrêtiet ji liaises l'exemple d'une grande et noble vie.

Le compte rendu morai et financier a retracé les péripéties traversées par la citase pour arriver au décret d'autorisation et alors que l'agrément de la Caisse notatie par butes les œuvres de l'est actuel de la Caisse. Il y a six mole, peu après le décret d'autorisation et alors que l'agrément de la Caisse notatie pas encore bien connu. les adhésions s'élevalent au chiffre de 3.90; mais il a faillu défalquer un déchet de 600 noms qui a'était produit eu cours de la période d'attente ; malgré cels, le fonctionnement se faisant, l'accroissement de adhésions a élevé le chiffre des assurées de l.800 en six mols, si bien qu'il est aujourd'hul de 5.113.

Mais le mouvement d'adhésion est trop le mements n'en procurent encore qu'un nombre infime. Il est Intéressant de constitue le tat lui se le produit eu cours de la mairie de Cysoing.

Mais le mouvement d'adhésion est trop le nomin les le produit eu cours de la mairie de Cysoing.

Mais le mouvement d'adhésion est trop le neuron de la compagnie de l'en de 100 en six mols, si bien qu'il est aujourd'hul de 5.113.

Mais le mouvement d'adhésion est trop le neuron de la compagnie de l'en de l'

pressant appet aux instituteurs et institu-trices libres qui n'ont pas encore comprie que leur lutérêt est de venir accroître le chiffre des sociétaires pour le parter à 6 ou 10.000 membres. C'est alors seulemant que la Caises autonome pourra rendre tous les services qu'on attend d'elle. Le Conseil d'administration a décidé de recevoir les membres de l'enseignement se-condaire aussi bien à titre de membres par-ticipants que de membres bonoraires. L'assemblée a nommé deux nouveaux membres du Conseil d'administration : MM. Roger Lebideux, banquier à Paris, et de Catheu, gendre de M. Duvergier de Hauranne.

PELERINAGE DE LOURDES

Les affiches annonçant le pèlerinage de Lourdes ont été envoyées à toutes les paroisses. Le Comité d'organisation prie MM, les Curés de vouloir hien les poser an plus tôt à l'intérieur des églises. Les personnes qui ont quelque renseignement à denautier concernant le pèlerinage feront bien de lire attentivement l'affiche. Cette lecture les dispensera le plus souvent d'écrire. Il est absolument fruitile de demandér les inscriptions avant la date fixée pour chaque train. Seuls les directeurs des trains pour lesquels aucune date n'a été indiquée inscrivent de mainienant.

SOUSCRIPTION

maiades pauvres du pèlerinage dispésair

		_
Anonyme : Reconnaissance à ND. de Lourdes et pour obtenir de nouvelles		
RTBCCS		fr.
Anonyme J. C. : ND. de Lourdes, béaissez ma famille		fr.
Meuvaux. — En remerciement et pour que la Sainte Vierge nous exauce	3	fr.
pauvrs Watiroles. — Pour deux vocations et	60	fr.
une grace particulière	8	fr.

Le VIII CENTENAIRE

Nons avons dit récemment que le carac-ère particulier de la bataille de Bouvinse vait été surtout d'assèrer le triomphe de traité française ; c'est à ce point de vue galement que s'est placé un de nos condi-oyens, M. René Harval, licencié ès-lettres t en droit; avocat, qui vient de faire pa-atire un poème intitulé : a Les Soldats de louvinse », dans leque il fait à la fois éloge du courage des combattants de louvinse st, esus tine forme originale, fait, omprendre l'influence, qu'a eue cette vic-oire sur nos destincées nationales. Le Journal de Débats » dite les strophes sui-antes de ce goème :

Au galop, Sire 1 Er vous barons, De vos coursiers blanchis d'ecume Pressez pina lorf' le fanc qui fume I Que la victoire enfin s'allume Aux shammes d'or des éperons l L'aigle d'Othon, l'alle fripée Tombiera sous ves coups d'épée. Eu sannt l'Ocèt de l'époèe Que rous-forgu, grands forgerons I

Es 115 Wictoire 1 En us sombre sorrent Qui, arisi, vellue et retain On voit fuir dans le crépuscule Rouge de sang qui les maoule Gens d'Othon st. gens de Peris Et la-hust l'histoire pandes Sur la terrible chevaschée voit passer, la bride Lichée, Des valnqueure le flot dévorant.

M. Herval a voulu faire une sorte d'apothéose de l'énergie nationale, et nous devons convenir qu'il y est parfaitement arrivé.

Le poème est en vente dans les principales librairies de Lille, Roubaix, Tourcoing, Douat, Valenciennes, etc., etc. — Le prix, cartonné, en est de 0 fr. 25; non cartonné, 0 fr. 10.

Y aura-t-il doux

élections sénatoriales

La mort de M. Maxime Lecomte soulève la question de cavoir s'il y aura deux élections sénatoriales à deux dates rapprochées, et trois élections en comptant le renouvellement de janvier procham.

Il fant répondre, par l'affirmative.

M. Maxime Lecomte disparaissant plus de six mote avant, le renouvellement de janvier, il y a lieu de pourvoir à son remplacement, avant cette date.

M. Maxime Lecomte devra donc être remplacé dans les trois mois qui vout eui-vre sa mort.

remplacé dans les trois mois qui vout eutvre sa mort.

On s'est demandé si, une élection ayant
lieu de 21, pour la succession de M. Sculjort, on ne pourrait pas éaire le même
jour celle qui doit avoir lieu pour remplacer M. Maxime Lecomte.

La loi ne le permet pas, car il doit y
avoir un intervalle d'un mois au moine
entre le choix des déféqués et l'élection.

Ainsi les conseils municipaux seront de
nouveau convoqués, avant deux mois,
pour étire les déféqués charges de désigner
le successeur de di. Maxime Lecomte.

Ils seront convoqués au mois de décembre en vue du renouvellement sénatorial
de janvier.

CONCOURS AGRICOLE A AVESNES-OUT-HELPE

La Société d'agriculture de l'arron nent d'Avennes organise son Compou quel le dimanche 19 juillet, à Avenne

use-cour; Une Exposition de produits horticoles, produits marachers, de beurras et de

succombanta une crise cardisque. Il ava 60 ana.

M. Inles Deswarie avait succede à contrare depuis une dizaine d'année à mairie de la commune ; il était le frère d maire de Ghyvelde et l'oncle des maire de Zuydceote et de Bray-Dunes.

Tombé sur la voie

L'EMPOISONNEUSE de CLARY

Capture d'un auto de fraude

La brigede de douance de Boeschese vient de se distinguer à nouveau par une importante capture de fraude.

Dans la nuit de mercrodi à jeudi, deux douaniers en embuscede sur la route du Mont-Noir à Berthen aperqurent vanant de la frontière un prissant vautomobile. Maigré leurs sommations, il poursuivit as route. Les préposés lut donaèrent de chaése tout en ayant soin de prévenir les postes voisins.

Le chanfieur alors abandonns sa volture et prit le fuite.

L'auto contenaît 1.000 kilos de tabac da Moravie.

L'anto et son chargement sont évaluée 23.175 francs.

Par économie achetez le

PETROLE FIDES i) donne plus de lumière que tout autre

La rixe de Morbecque BEYANT LE TRIBUNAL D'HAZEBROUG

Jeudi matin a été appalée à l'audience du Tribunal correctionnel d'Hazebrouck la grave affaire de coups et blessures doni fut victime, en décembre dernier, un cul-tivateur de Morbecque, M. Boddaert. Comme le rapport d'un docteur de Lille, tendant à savoir at la victime subtra non tendant à savoir si la victime subira in incapacité partielle et permanente de tra veil n'est pas encore parvenu, le Tribuna décide de surseoir aux débats et ordean la mise en liberté provisoire da l'inculpi qui a déjà accompli plusieure mois de pri son préventive.

Les voleurs internationaux A TOURCOING

M. Filiaire, juge d'instruction a inter-rugé jeudi la femme Gaeremynck. Cette femme a enin avoue que c'états chez Hubert Claeysens, 34 ans, erréda-nier, rue dn Blanc-Seau, 315, que l'on-avait combiné les étatis du cambriolage à commettre chez Mme Marescanz. C'est aussi dans la maison de cet indi-vidu qu'eut lieu ls partage du butin.

VOLEURS de BIJOUX

Clément Lemaire, François Abras at Maurice Masset ont été conduits jeudi an Parquet et finterrogés par M. Flach, substitut.

Tous trois sont belges : ils ont été écroués sous l'incuipailon de vagabondage ; Abras pourra même être poursuivi Pour port d'arme prohibée, car ti était immi d'un casse-têté.

Ls Parquet de Lille a iait connaître tétégraphiquement au Parquet de Namur l'attrestation de ces trois indifficus et l'e préde lui fair esavoir si l'on aveit commit dans cette ville queique voi de bijour, dest

Une Exposition de produits hordeoles-ce produits marachers, de beutres et de fromages ; Une Exposition internationale de machi-nes agricoles. La réception des manhines se fera same-di 18 juliat ; l'ouverture du concour

MORT SUBITE

Jeudi matin, M. Jules Deswarte, mains de Leffrinchhoucke, se trouvait dans mis pâture dépendant de sa ferme, avec qualeurs ouvriers, quand it saffates pour de la company de la company

à St-Pierrebrouck

An bameou du Weetz, Mme Schuppe, ménagère, ne voyant pas revenir son entant, Raymond, âgs de six ans et demi, se mit à sa recherche et le découvrit noye dans l'Aa.

Le pauvre petit était tombé dans le canal en puisant nn seau d'eau. C'est le père qui eut la douleur de retirer le jeune Raymond.

Le train de marchandises 4340, de la Compagnie du Nord, arrivait à proximité de la ciation de Fontaine-au-Pire, mercredi, vers 3 heures du matin. Le mécanicien, Martial Capel, 44 ans, du dépôt de Lens, qui se trouvait sur la machine, per dit l'équilibre et tomba sur la voie. Quelques instants après, le chausteur s'aperqui de sa disparition. Il arrêts le coavui, et en compagnie du cher de train, il se mit à la recherche du mécanicien.

Il rencontra enfin Capel, qui 'e'était relevé, et qui, la tête ensanglantée, e'arbeminait peniblement vers la gare.

On le fit monter dans un fourpon, et, à l'arrivée du train à Candry, il jui débarqué pour être pansé.

Le docteur Vaille releva de nombreuse plaies contuses à la tête et une forta conpure din nez.

Après avoir reçu les soins du praticieni de 5 heures, 40 pour regagner son domi-cile à Lens.

Octavie Lecompte, condamnée à most le 4 mai dernier et dont le pouvoi en cassetion a été rejetée, attend toujours dans la prison de Cambonal la décision du Président de la République à son égard.

Le délai de quarante jours, durant lequel it est ordinairement statué sur le sort des condamnés à mort, prend fin samedi, prochain, 13 courant, mais ce délat pent être dépassé.

Du recte le défenseur de la criminelle n'a pas encore été reçu par la Président de la République.

"A BOESOHEPE "